



# Chambre Nationale des Ostéopathes

SYNDICAT NATIONAL DES OSTÉOPATHES



*Reconnu représentatif par le ministère des Affaires sociales, Santé et Droit des femmes*

## Le Président

**Fernand-Paul BERTHENET D.O.**

*Officier de la Légion d'Honneur*

Adressé par courriel et poste

Paris le 13 février 2020

Monsieur Olivier VERAN,  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
Avenue Duquesne  
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

J'ai écouté avec attention votre intervention sur EUROPE 1, ce matin.

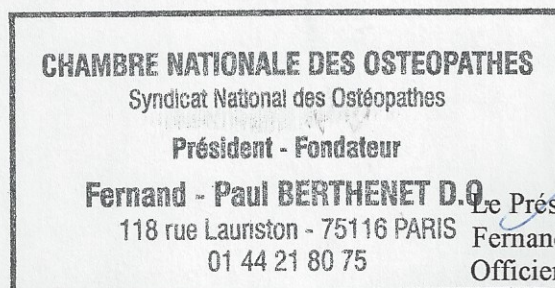
Je vous félicite pour la transparence et la pertinence de vos réponses.

Cependant vous avez donné la liste des professionnels de santé qui recevront, en priorité, le matériel de protection.

Il serait souhaitable que les Praticiens **de la Santé**, que nous sommes, soient également mentionnés.

Je vous informe que les Ostéopathes sont des praticiens réglementés et de **première intention**.

Dans l'attente d'une réponse positive, je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, mes très sincères et confraternelles salutations.



*Fernand-Paul Berthenet*  
Le Président  
Fernand-Paul BERTHENET D.O.  
Officier de la Légion d'Honneur

Copie : DGOS, membres de la C.N.O. et autres, réseaux sociaux.

**Chambre des Ostéopathes : Siège Social et Présidence : Fernand-Paul BERTHENET**

118 Rue Lauriston, 75116 PARIS - Tél : 01 44 21 80 75 – 06 07 35 38 22 Email [fberthenet@gmail.com](mailto:fberthenet@gmail.com)